



FAIRE PREUVE DE **RÉSILIENCE**

Rapport annuel 2020-21

TABLE DES MATIÈRES

- 3 NOTRE MISSION, NOTRE VISION,
ET NOS VALEURS
- 4 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
- 6 NAVIGUER À TRAVERS LA PANDÉMIE
- 9 PLAN STRATÉGIQUE 2020-24
- 10 FAITS SAILLANTS
- 12 ÉTATS FINANCIERS
- 15 DIÉTÉTISTES EN ONTARIO

Ordre des diététistes de l'Ontario

5775, rue Yonge, bureau 1810, C.P. 30
Toronto ON M2M 4J1

collegeofdietitians.org
information@collegeofdietitians.org

Tél. (416) 598-1725 or 1-800-668-4990
Fax: (416) 598-0274

-  @CollegeDietitiansOntario
-  @cdontario
-  @College of Dietitians of Ontario
-  @CDOntario
-  @CollegeofDietitians

Conçu par Elles and Jake Design Boutique

NOTRE **MISSION**, NOTRE **VISION**, ET NOS **VALEURS**

VISION

La population de l'Ontario peut être confiante que l'Ordre excelle dans la réglementation de la profession dans l'intérêt du public.

MISSION

L'Ordre des diététistes de l'Ontario se consacre à la protection du public. Nous réglementons et aidons les diététistes afin de promouvoir la prestation de services de nutrition respectueux des principes de sécurité, d'éthique et de compétence dans divers environnements d'exercice.

VALEURS

Intégrité | Collaboration | Reddition de comptes | Transparence |
Innovation

CONSEIL DE L'ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Lesia Kicak, RD
President

L'année qui vient de s'écouler est une année que nous n'oublierons jamais. La COVID-19 a mis au défi, changé et souvent submergé les systèmes de soins de santé du monde entier. Elle a mis à l'épreuve la résilience de nos institutions et a suscité un regain d'intérêt pour les professionnels de la santé de partout dans le monde.

Beaucoup de diététistes étaient en première ligne de la lutte contre la COVID-19. En effet, avec les redéploiements dans d'autres unités des établissements de santé, les diététistes ont contribué à la mise en œuvre des priorités de traitement et de prévention de la pandémie, souvent dans des conditions d'urgence. D'autres ont fait la transition vers les soins virtuels et ont continué à fournir des services diététiques sûrs, éthiques et compétents, en offrant stabilité et constance à leur clientèle.

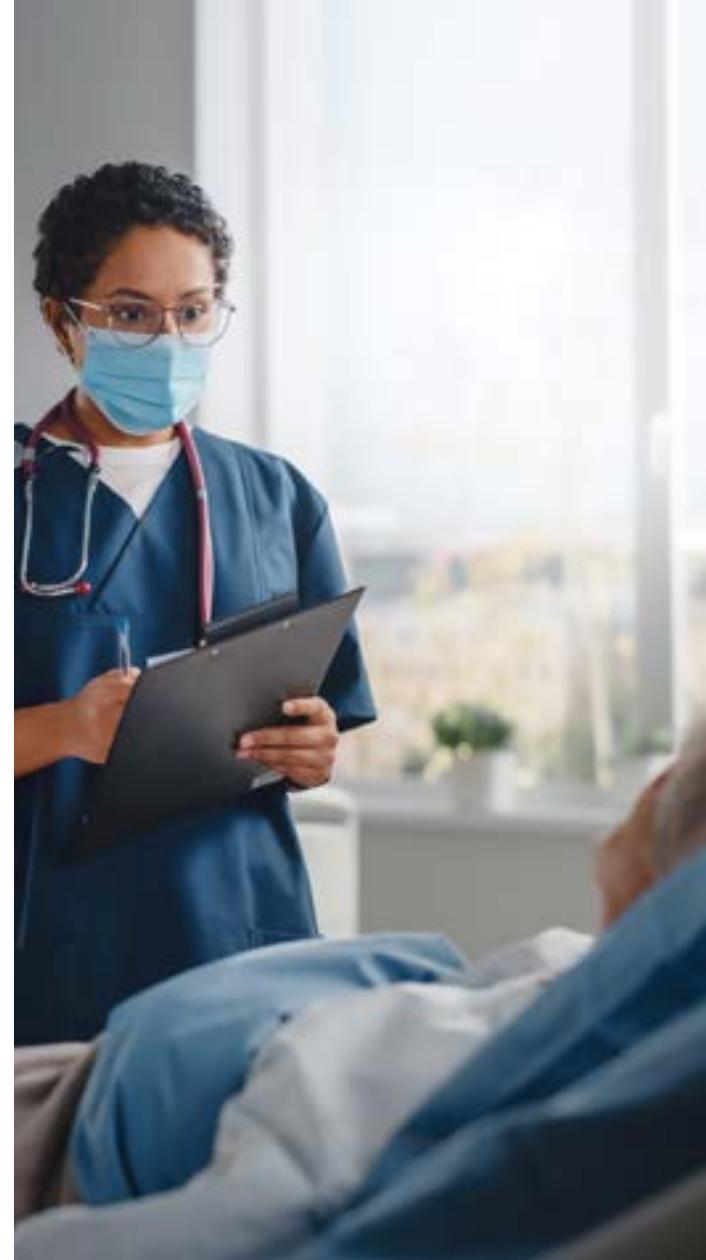
Chaque diététiste de l'Ontario a une histoire de pandémie à raconter. Nous saluons d'ailleurs leur immense contribution au cours de cette année éprouvante.

Flexibilité et vision du Conseil pendant la crise des soins de santé

La pandémie touche de nombreux aspects de notre Rapport annuel 2020-2021. Ce rapport est, à bien des égards, un compte rendu de la manière dont l'ODO a

soutenu les membres dans la lutte contre la COVID-19. Par exemple, nous avons réagi par des changements de politiques comme l'exonération des frais pour les diététistes qui souhaitent rétablir leur inscription, le report des évaluations de l'exercice professionnel et de l'Outil d'apprentissage et d'évaluation des connaissances de la jurisprudence et la communication en temps opportun d'information et de conseils sur la COVID-19 tout au long de l'année. De telles décisions stratégiques ont contribué à renforcer notre système de soins de santé en assurant la préparation et la disponibilité des diététistes pendant la crise.

Le Conseil a également fait preuve de leadership et de vision en accomplissant un certain nombre de réalisations importantes. Par exemple, à la suite de vastes consultations avec des experts en gouvernance et des parties prenantes, le Conseil a mené une révision approfondie de ses règlements et de son manuel de gouvernance afin de tenir compte des meilleures pratiques actuelles en matière de



gouvernance, de traiter des récentes modifications législatives et de veiller à ce que nos règles soient actualisées, souples et faciles à comprendre.

Le Conseil a également adopté la version révisée des Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique (CIEPD) pour le processus d'accès à la profession. Les CIEPD révisées seront mises en œuvre dans le cadre des programmes canadiens agréés de formation universitaire et pratique en diététique et constitueront le nouveau plan directeur de l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC).

L'Ordre a également fait ses premiers pas vers l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance (EDI-A), notamment en engageant un consultant pour fournir de l'éducation, de la formation et du soutien dans l'élaboration d'un plan d'action en matière d'EDI-A. L'ODO s'engage à agir en connaissance de cause, à la fois en tant qu'employeur et en tant qu'organisme de réglementation, afin d'obtenir des changements durables et significatifs dans l'exécution de son mandat de protection du public.

Enfin, et surtout, le Conseil a lancé un nouveau plan stratégique quadriennal. Nous allons mettre en œuvre cette feuille de route transformatrice en fixant des objectifs, en surveillant les progrès et en mesurant les résultats, dans le cadre de notre engagement continu à protéger le public.

Collaboration et travail d'équipe de l'ODO pour atteindre ses objectifs

En tant que présidente du Conseil, je suis reconnaissante pour le leadership dont ont fait preuve mes collègues du Conseil et pour le professionnalisme du personnel, qui a maintenu son attention sur nos objectifs stratégiques en période d'immense incertitude. Leur dévouement et leur engagement envers la collaboration témoignent du travail d'équipe et des valeurs de l'ODO.

L'année écoulée a sans contredit été difficile. D'ailleurs, la crise des soins de santé créée par la COVID-19 n'est pas encore terminée. Je suis cependant convaincue que nous regarderons cette année avec fierté, comme une période durant laquelle nous avons fait preuve de résilience.

Pour en savoir plus sur le Conseil :
[collegeofdietitians.org/about-us/
council](https://collegeofdietitians.org/about-us/council)

Scanner le code QR ci-dessous ▶



Information sur les comités de l'ODO :
[collegeofdietitians.org/about-us/
council/statutory-committees](https://collegeofdietitians.org/about-us/council/statutory-committees)

Scanner le code QR ci-dessous ▶





NAVIGUER À TRAVERS LA PANDÉMIE

L'exercice financier 2020-21 a commencé deux semaines après que l'état d'urgence a été déclaré par la province en raison de la pandémie de COVID-19. Même si l'année allait apporter des défis extraordinaires, l'ODO a réagi avec résilience en naviguant efficacement à travers la pandémie et en maintenant son attention sur la protection du public.

En tant qu'organisme de réglementation des professionnels de la santé, nous avons répondu à la crise des soins de santé en écoutant, en réfléchissant et en guidant nos membres dans leur prestation continue de services diététiques sûrs, éthiques et compétents.

Voici quelques-uns des moyens que nous avons mis en œuvre pour y parvenir.

Changements de politiques apportés par le Conseil pour répondre aux besoins du public et des membres

Comme le dit l'adage, une situation d'exception exige des mesures exceptionnelles. Reconnaisant le stress imposé au système de santé par la pandémie, le Conseil a renoncé à la cotisation annuelle pour les anciens membres qui souhaitaient réintégrer l'ODO dans le but de fournir un soutien pendant la pandémie de COVID-19. Le Conseil a approuvé la motion en juin 2020 et celle-ci est restée en place tout au long de l'année financière.

Après avoir réévalué le Programme d'assurance de la

qualité pendant la pandémie, l'ODO a reporté l'Évaluation par les pairs et de l'exercice (EPE) en deux étapes, afin d'alléger le fardeau réglementaire des diététistes en ces temps difficiles. L'ODO a également reporté à 2021 l'Outil d'apprentissage et d'évaluation des connaissances de la jurisprudence (OAECJ) pour tous.

Le Conseil a également voté pour reporter la mise en œuvre d'une proposition d'augmentation des frais de renouvellement en retard, en reconnaissance des défis importants auxquels les membres ont été confrontés pendant la pandémie, y compris des défis de nature financière. Enfin, l'ODO a maintenu fixes ses droits d'inscription annuels, qui n'ont pas augmenté depuis 2019.

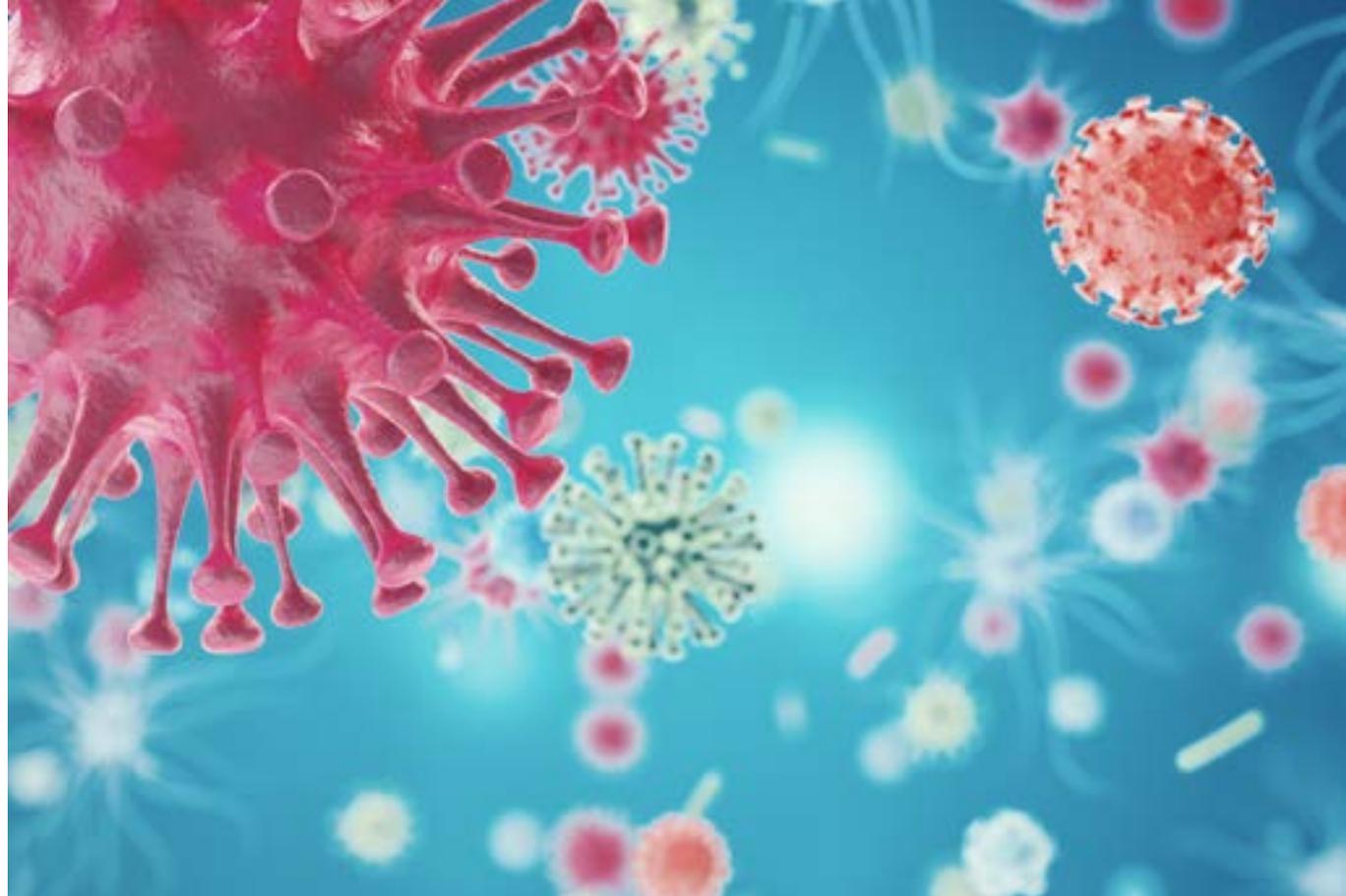
Communication efficace tout au long de la pandémie

L'ODO a réagi rapidement à la pandémie en veillant à ce que les membres disposent de l'information nécessaire pour répondre à l'évolution rapide des attentes du public. Le Programme de l'exercice professionnel a suivi de près la situation en Ontario et s'est adapté rapidement

à l'augmentation des demandes d'information et de renseignements sur l'exercice de la profession pendant la pandémie. Le personnel de l'Ordre a recueilli, traité et communiqué des renseignements pertinents pour les soins diététiques dans tous les secteurs d'exercice. Ces ressources ont fourni des conseils et précisé les attentes pour aider les diététistes à planifier et à gérer une situation de pandémie dans leur exercice professionnel et leur vie personnelle.

Le personnel de l'ODO a assisté aux appels de mise à jour sur la COVID-19 du ministère provincial de la Santé et a examiné les rapports de situation quotidiens du Ministère pour s'assurer de fournir des renseignements exacts au moyen des canaux de communication et des médias sociaux de l'Ordre. L'ODO a également travaillé pour soutenir le plan de recrutement des prestataires de soins de santé du Ministère afin d'assurer un déploiement et un redéploiement suffisants des prestataires en fonction des besoins.

L'ODO a guidé les diététistes tout au long de la pandémie à l'aide de ressources comme le document Exigences opérationnelles liées à la COVID-19 : reprise du secteur de la santé du ministère de la Santé et le guide Reprise graduelle des soins non essentiels virtuels et en personne par les diététistes de l'Ordre, qui était un supplément aux exigences opérationnelles du Ministère.



Travail en collaboration pour définir les meilleures pratiques

Pendant la pandémie, l'ODO a collaboré avec des partenaires du secteur des soins de santé et de la réglementation, notamment le Clinical Nutrition Leaders Action Group, l'organisme Health Profession Regulators of Ontario (HPRO) et l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des diététistes. Comme les soins virtuels

ont fait l'objet de nombreux appels et courriels reçus par le Service de consultation sur l'exercice de l'Ordre, nous avons travaillé en collaboration pour déterminer les meilleures pratiques en matière de soins virtuels.

L'ODO a réagi rapidement en organisant des webinaires sur les soins virtuels pour les diététistes. Trois webinaires « Reg Talks » en direct sur les soins virtuels ont été

proposés à tous les membres, et un webinaire en direct a été proposé spécifiquement aux diététistes qui exercent en milieu communautaire. Un résumé des enseignements tirés, des suggestions d'amélioration, ainsi que l'enregistrement, les diapositives et les questions fréquemment posées de la séance ont été publiés sur le site Web.

Les conseillers en matière d'exercice et l'analyste des politiques de l'ODO ont consulté le réseau de conseillers en matière d'exercice de l'organisme HPRO et le groupe consultatif de citoyens et ont collaboré avec eux. Cette collaboration a conduit à l'élaboration du document lié à la COVID-19 intitulé Reprise graduelle des soins non essentiels virtuels et en personne par les diététistes de l'Ordre.

Les conseillers en matière d'exercice et l'analyste des politiques de l'ODO ont consulté un certain nombre de comités et de groupes de travail et ont collaboré avec eux, notamment le Groupe pancanadien des conseillers sur l'exercice de la diététique, le Clinical Nutrition Leaders Action Group de l'Ontario, l'Ontario Long-Term Care Action Group, le groupe de conseillers en matière d'exercice interprofessionnel de l'organisme HPRO et le groupe consultatif des citoyens.

Mise au point de ressources en ligne sur la pandémie à l'intention des diététistes

Conscients du fait que beaucoup de diététistes assumaient de nouveaux rôles pendant une crise des soins de

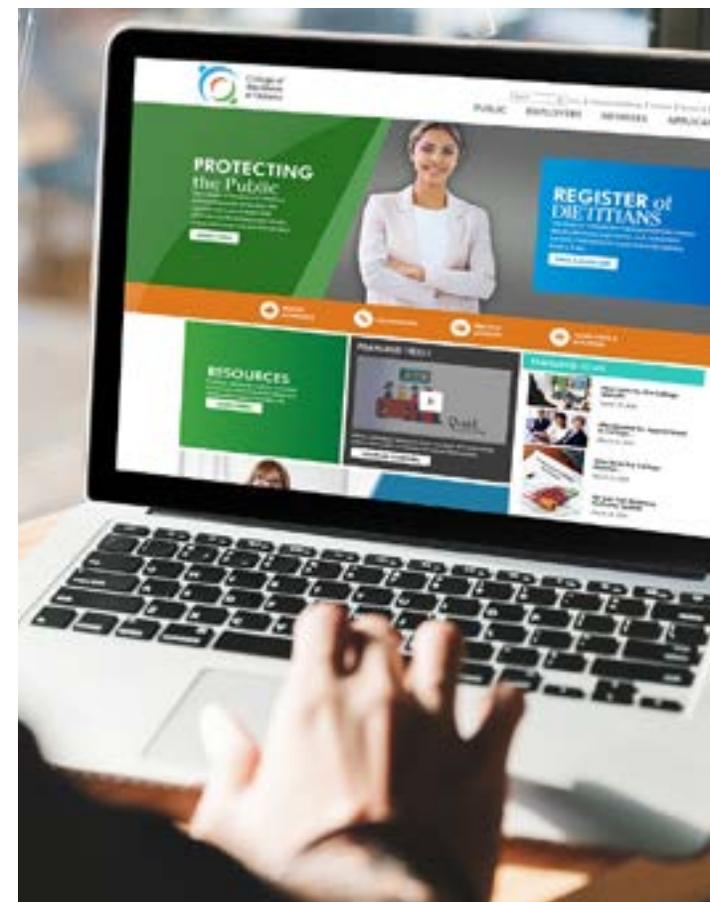
santé, les conseillers en matière d'exercice de l'ODO ont élaboré des conseils pour le redéploiement, qui ont été publiés sur le site Web de l'Ordre et présentés dans le cadre des ateliers annuels de l'Ordre. Une foire aux questions a été affichée sur les pages Web portant sur la COVID-19, ainsi que des nouvelles et des conseils du ministère de la Santé, du ministère des Soins de longue durée et du médecin hygiéniste en chef de la province. De plus, afin d'aider les membres à effectuer leur renouvellement pendant la pandémie, l'ODO a fourni des conseils sur la façon de remplir l'Outil d'autoformation (OA) pendant la pandémie.

Adoption rapide et complète du télétravail et des réunions virtuelles

L'ODO a toujours été un organisme avant-gardiste. Conscient que la technologie n'exigeait plus que le personnel travaille en même temps à un seul endroit, l'Ordre misait déjà sur le potentiel du télétravail pour permettre au personnel de travailler virtuellement. Lorsque la fermeture causée par la pandémie a frappé en mars 2020, l'ODO était bien placé pour fournir un service exemplaire à toutes les parties prenantes de manière virtuelle et pour créer un environnement en ligne dans lequel le Conseil et les comités pouvaient se réunir virtuellement.

Il y a donc eu un côté positif à la pandémie pour l'ODO. L'Ordre a démontré que, avec le soutien nécessaire, les organismes de réglementation peuvent continuer à collaborer efficacement et à remplir leur mandat de

protection du public de manière virtuelle. Les leçons que nous avons tirées de la pandémie permettront à l'ODO de tirer davantage parti de la technologie à l'avenir.



PLAN STRATÉGIQUE

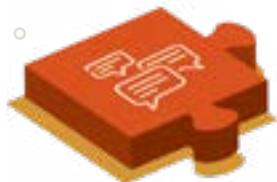
2020-24

Afin de respecter son engagement à protéger le public, l'ODO a élaboré quatre buts pour soutenir le Plan stratégique 2020-24, qui a été approuvé par le Conseil le 27 mars 2020. Au cours des quatre prochaines années, l'ODO prendra des mesures pour :

Mesurer son rendement en matière de réglementation et en rendre compte au public.



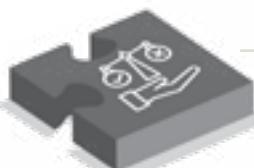
Communiquer efficacement pour aider le public à comprendre le mandat, les services et les ressources de l'Ordre.



Prendre les décisions en fonction d'un cadre de risque (réduction des préjudices).



Mettre à jour le modèle de gouvernance de l'Ordre en fonction de pratiques fondées sur des données probantes.



LES QUATRES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Approuvé par le Conseil le 27 mars 2020



OBJECTIF 1 :

Mesurer et rendre compte au public de la performance réglementaire de l'Ordre.

OBJECTIF 2 :

Communiquer efficacement pour aider le public à comprendre le mandat, les services et les ressources de l'Ordre.

OBJECTIF 3 :

Prendre des décisions en fonction d'un cadre de risque (réduction des méfaits).

OBJECTIF 4 :

Mettre à jour le modèle de gouvernance de l'Ordre conformément aux pratiques fondées sur des données probantes.

Nos buts stratégiques définissent les résultats que nous voulons atteindre. Le plan stratégique vise à :

- » **orienter** les efforts du Conseil, des comités et du personnel;
- » **concentrer** notre énergie et nous aider à allouer les ressources en fonction des aspects que le Conseil juge nécessaires pour remplir notre mission au cours des prochaines années;
- » **fournir** au public, à nos membres et aux parties prenantes de l'information sur les façons dont l'Ordre compte concrétiser sa mission et sa vision.

FAITS SAILLANTS

ODO 2020-21

En plus de réagir avec résilience à la pandémie et d'approuver un nouveau plan stratégique, l'Ordre des diététistes de l'Ontario a accompli un certain nombre de réalisations dignes de mention en 2020-21.

CONSEIL

Équité, diversité, inclusion et appartenance

Le Conseil a appuyé la participation de l'Ordre à un projet de recherche en collaboration avec d'autres organismes de réglementation des diététistes au Canada, qui portait sur la race, le racisme et la diversité dans la profession de diététiste. À la suite de cette initiative, le Conseil a approuvé l'embauche d'un consultant pour faciliter l'éducation et aider à l'examen des processus et politiques de l'ODO dans une perspective d'équité, de diversité, d'inclusion et d'appartenance (EDI-A).

Le Conseil a également approuvé la création d'un groupe de travail sur l'EDI-A, composé de membres du Conseil et des comités et du personnel, afin d'explorer l'éducation et l'action qui mènent à des changements durables et significatifs dans l'exécution du mandat de protection du public de l'Ordre.

Modernisation de la gouvernance

À la suite de consultations approfondies et de séances de formation avec des experts en gouvernance et des

parties prenantes, le Conseil a effectué une révision approfondie de ses règlements et de son manuel de gouvernance afin de refléter les meilleures pratiques actuelles en matière de gouvernance, de tenir compte des récents changements législatifs et de veiller à ce que nos règles soient d'actualité, souples et faciles à comprendre.

Le conseil a également élaboré des outils d'autoréflexion, d'évaluation et de gestion du rendement, y compris des indicateurs de rendement clés, afin de favoriser la réalisation des buts stratégiques 2020-2024 de l'Ordre et de satisfaire aux exigences de reddition de comptes au ministère de la Santé, conformément au Cadre de mesure de la performance des ordres professionnels (CMPOP).

CIEPD

Le Conseil a adopté la version révisée des Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique (CIEPD) pour le processus d'accès à la profession. Les CIEPD révisées seront mises en œuvre dans le cadre des programmes canadiens agréés de formation universitaire et pratique en diététique et constitueront le nouveau plan directeur pour l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC).



EXERCICE PROFESSIONNEL

L'ODO a créé un nouveau Programme de l'exercice professionnel en fusionnant le Programme de consultation sur l'exercice et le Programme d'assurance de la qualité. Il a aussi créé le nouveau poste de directeur ou directrice, Exercice professionnel. Voici des choses réalisées dans le cadre du nouveau Programme de l'exercice professionnel :

- » Mise à jour de la ressource Privacy of Personal Information Dietetic Practice Toolkit (guide sur la protection de la vie privée) pour tenir compte des changements apportés à la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS).
- » Pour tenir compte des défis liés à la pandémie, présentation virtuelle des séances de l'atelier annuel de l'Ordre intitulé S'adapter au changement qui portait sur le thème de l'éthique et du professionnalisme.
- » Lancement des premiers webinaires « Regulatory Talks » (Reg Talks), qui ont donné lieu à des dîners-conférences virtuels avec les conseillers en matière d'exercice et les analystes de politiques. De l'information a ainsi été présentée sur les soins virtuels et la norme d'exercice en vertu d'une délégation.
- » Publication de la nouvelle Norme d'exercice de la profession de diététiste en Ontario : exercer en vertu de la délégation d'un acte autorisé, qui comprend les exigences et les attentes en matière de rendement que les diététistes doivent respecter dans l'exécution de ces tâches.
- » Publication de mises à jour du site Web pour la section des ressources sur la jurisprudence et l'exercice

LES CONSEILLERS EN PRATIQUE ONT FOURNI **42 PRÉSENTATIONS**
AVEC UN TOTAL DE **1472 PARTICIPANTS**



professionnel; la section des plaintes et de la discipline, y compris les rapports obligatoires; et, une nouvelle section sur l'éthique professionnelle.

COMMUNICATIONS

- » Publication de trois numéros du bulletin d'information de l'ODO, Questions de réglementation, comprenant des articles comme « Gérer le stress en période d'incertitude », « Éthique et professionnalisme » et « Nouvelles obligations pour les dépositaires de renseignements sur la santé ».
- » Nouveau lancement de la campagne de sensibilisation du public en janvier 2021, renforçant le mandat de protection du public de l'Ordre au moyen de vidéos YouTube et de publicités numériques. Cela a permis d'augmenter le trafic vers le contenu de l'Ordre sur la protection du public.

SERVICES ADMINISTRATIFS

- » Début du suivi officiel des demandes de renseignements du public, y compris la nature des demandes, la nécessité ou non d'un suivi et les délais de réponse.
- » Élaboration d'un nouveau formulaire de demande qui comprend un triage en fonction du risque utilisé pour déterminer les plaintes et les enquêtes qui devraient être prioritaires en raison du risque élevé qu'elles présentent pour le public.
- » Publication du premier Cadre de mesure de la performance des ordres professionnels (CMPOP), un outil conçu par le ministère de la Santé - en collaboration avec les organismes de réglementation de la santé de l'Ontario, des experts en la matière et le public - pour favoriser l'excellence dans la réglementation des professions de la santé.

ÉTATS FINANCIERS

Independent auditor's report on summary financial statements

To the members of the College of Dietitians of Ontario

Opinion

The summary financial statements, which comprise the summary statement of operations and changes in net assets for the year ended March 31, 2021 and note to the summary financial statements, are derived from the audited financial statements of the College of Dietitians of Ontario for the year ended March 31, 2021.

In our opinion, the accompanying summary financial statements are a fair summary of the audited financial statements, on the basis described in the note to the summary financial statements.

Summary Financial Statements

The summary financial statements do not contain all the disclosures required by Canadian accounting standards for not-for-profit organizations. Reading the summary financial statements and the auditor's report thereon, therefore, is not a substitute not a substitute for reading the audited financial statements and the auditor's report thereon. The summary financial statements and the audited financial statements do not reflect the effects of events that occurred subsequent to the date of our report on the audited financial statements.

The Audited Financial Statements and Our Report Thereon

We expressed an unmodified audit opinion on the audited financial statements in our report dated June 17, 2021.

Management's Responsibility for the Summary Financial Statements

Management is responsible for the preparation of the summary financial statements on the basis described in the note to the summary financial statements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on whether the summary financial statements are a fair summary of the audited financial statements based on our procedures, which were conducted in accordance with Canadian Auditing Standard (CAS) 810, Engagements to Report on Summary Financial Statements

Licensed Public Accountants

Toronto, Ontario
Thursday, June 17, 2021

College of Dietitians of Ontario Summary Statement of Operations and Changes in Net Assets For the Year Ended March 31,	2021	2020
REVENUES		
Membership fees	\$ 2,717,840	\$ 2,641,789
Other income	266,620	340,750
	2,984,460	2,982,539
EXPENSES		
Salaries and benefits	1,541,011	1,457,463
Administration	568,736	617,083
Council and committee	119,280	184,704
Amortization of capital and intangible assets	76,279	77,411
Professional services	70,865	45,873
Communication initiatives	26,278	125,460
Contracted services	-	3,575
	2,402,449	2,511,569
Excess of revenues over expenses for the year before undernoted	582,011	470,970
Realized and unrealized gains (losses) on investments	749,614	(654,490)
Excess (deficiency) of revenues over expenses for the year	\$ 1,331,625	\$ (183,520)
Net assets, beginning of year	2,396,454	2,579,974
Net assets, end of year	\$ 3,728,079	\$ 2,396,454

**NOTES TO SUMMARY FINANCIAL STATEMENT
YEAR ENDED MARCH 31, 2021**

Note 1: Basis of presentation:

The preparation of these summary financial statements requires management to determine the information that needs to be included to ensure they are consistent in all material respects with, or represent a fair summary of, the audited financial statements.

Management prepared these summary financial statements using the following criteria:

- a. the summary financial statements include a statement for each statement in the audited financial statements, except that the information presented in respect of the statement of financial position and cash flows has not been included and information disclosed in the notes to the financial statements have been reduced.
- b. Information in the summary financial statements

- agrees with the related information in the audited financial statements;
- c. major subtotals, totals and comparative information from the audited financial statements are included; and
- d. the summary financial statements contain the information from the audited financial statements dealing with matters having pervasive or otherwise significant effect on the summarized financial statements.

A full set of audited financial statements is available from the College.

Note 2: Internally restricted net assets are reserved for:

- Hearings
- Capital and intangible asset purchases
- General reserve

These Funds are not available for other purposes without the approval of Council.

Allocation of Net Assets As at March 31,	2021	2020
Investment in capital and intangible assets	\$ 148,262	\$ 215,438
Internally restricted (note 2)	3,579,817	2,181,016
Net assets, end of year	\$ 3,728,079	\$ 2,396,454

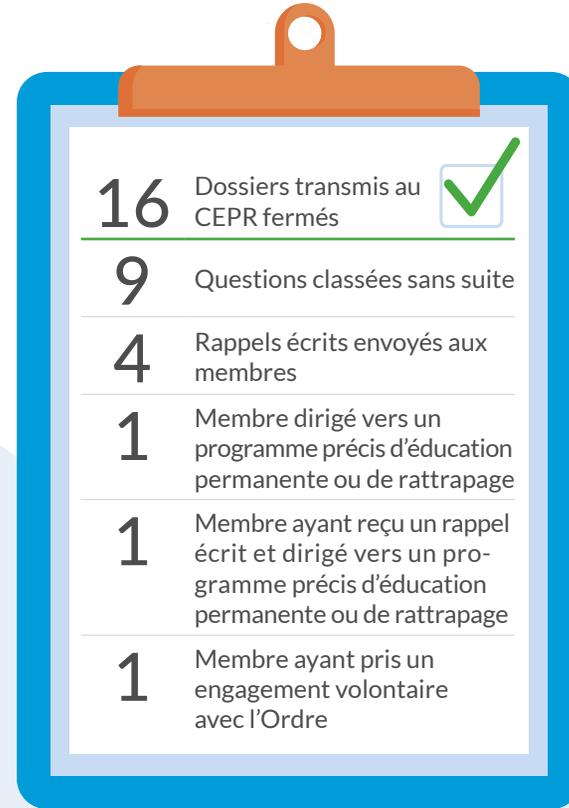
DIÉTÉTISTES EN ONTARIO

RAPPORTS

Programmes de plaintes, de discipline et d'aptitude professionnelle

Les programmes de plaintes, de discipline et d'aptitude professionnelle répondent aux préoccupations concernant la conduite, la compétence et la capacité des diététistes à mieux protéger le public. Trois comités sont chargés d'enquêter sur les plaintes et les rapports concernant les membres et d'y donner suite : le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR), le Comité de discipline et le Comité de l'aptitude professionnelle.

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports



217.4 Nombre de jours civils moyen pour résoudre tous les dossiers fermés

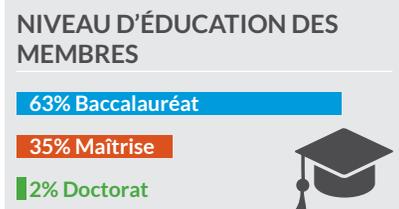
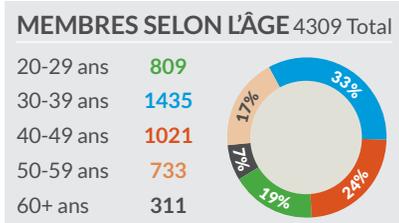
228 Nombre de jours civils moyen pour les plaintes seulement

Aucune affaire n'a été portée devant le Comité de l'aptitude professionnelle ou le Comité de discipline au cours de l'exercice.

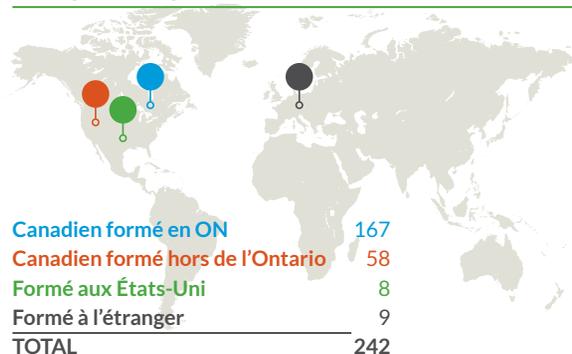
ENREGISTREMENT ET STATISTIQUES DES MEMBRES

GENRE	4309 Total	
Femme	4179	
Homme	129	
Inconnu	1	
		97% 3%

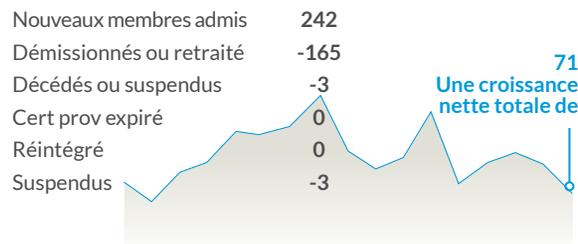
TYPE DE MEMBRE	4309 Total	
Général	4265	
Temporaire	44	



NOUVEAUX MEMBRES PAR PAYS DE FORMATION



CROISSANCE NETTE DU NOMBRE DE MEMBRES



DOMAINES DE PRACTIQUE DECLARES PAR LES MEMBERS 2015-2020*†

Domaine de pratique	2016 - 17	2017 - 18	2018 -19	2019 - 20	2020 - 21
Clinique individualisée	2694	2705	2775	2843	2856
Communauté (santé publique/ santé de la population)	1069	884	949	943	867
Enseignement et éducation post-secondaires	395	288	301	308	285
Gestion de l'alimentation et de la nutrition	355	299	316	308	314
Recherche	345	247	271	256	237
Communication	310	241	243	267	277
Gestion de la qualité et autres activités de gestion	310	240	237	218	220
Développement de politiques et de programmes	358	258	271	263	236
Autres	310	199	207	233	341
Clinique Nutritionnelle	313	270	274	298	289
Ventes et marketing	205	145	163	187	180
Pas de réponse	198	198	220	256	266
TOTAL DES RÉPONSES	6664	5776	6007	6124	6002
TOTAL DES MEMBRES DE L'ONTARIO	3924	4025	4139	4239	4309

* Certains membres ont déclaré travailler dans plus d'un domaine de pratique.

† Données rapportées uniquement par les DR qui ont déclaré travailler en diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique.

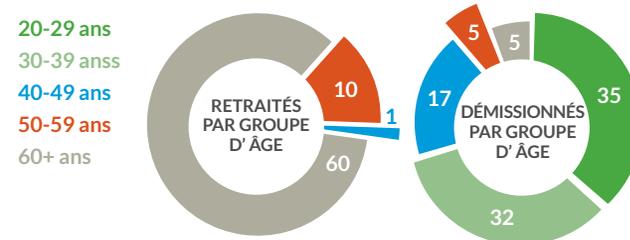
CADRES DE TRAVAIL SIGNALÉS PAR LES MEMBRES 2015-2020*†

Cadre du travail	2016 - 17	2017 - 18	2018 -19	2019 - 20	2020 - 21
Hôpital, y compris les établissements de soins chroniques (adultes et pédiatriques)	1335	1312	1326	1356	1350
Organisation des soins de longue durée	592	556	558	573	600
Centre d'éducation sur le diabète	530	504	530	553	516
Cabinet privé	502	475	506	532	553
Département de santé publique	298	271	255	256	245
Centre de santé communautaire / Organisation de services de santé	371	354	379	388	382
Entreprises ou industrie	390	337	373	360	336
Équipe de santé familiale ou réseau de santé familiale	385	371	388	381	364
Université / Collège communautaire	310	255	272	264	243
Autres	281	224	207	233	185
Réseaux locaux	128	118	123	126	137
d'intégration des services de santé (RLISS) Gouvernement (fédéral et provincial)	131	123	148	142	138
Organisations non gouvernementales (p. ex. Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, Les diététistes du Canada)	220	135	127	140	128
Communications, relations publiques et agences de communications	142	96	91	97	94
Centre de réadaptation	112	103	120	118	116
Écoles	97	55	54	49	25
Centre de recherche	94	54	67	65	70
Services de santé en milieu de travail/Cliniques de mieux-être en milieu de travail	83	61	59	57	54
Assistance à l'autonomie à domicile	42	34	32	30	29
Pas de réponse	190	0	214	242	266
TOTAL DES RÉPONSES	6043	5438	5615	5720	5565
TOTAL DES MEMBRES DE L'ONTARIO	3924	4025	4139	4239	4309

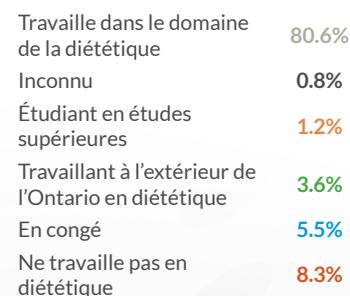
* Certains membres ont déclaré travailler dans plus d'un domaine de pratique.

† Données rapportées uniquement par les DR qui ont déclaré travailler en diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique.

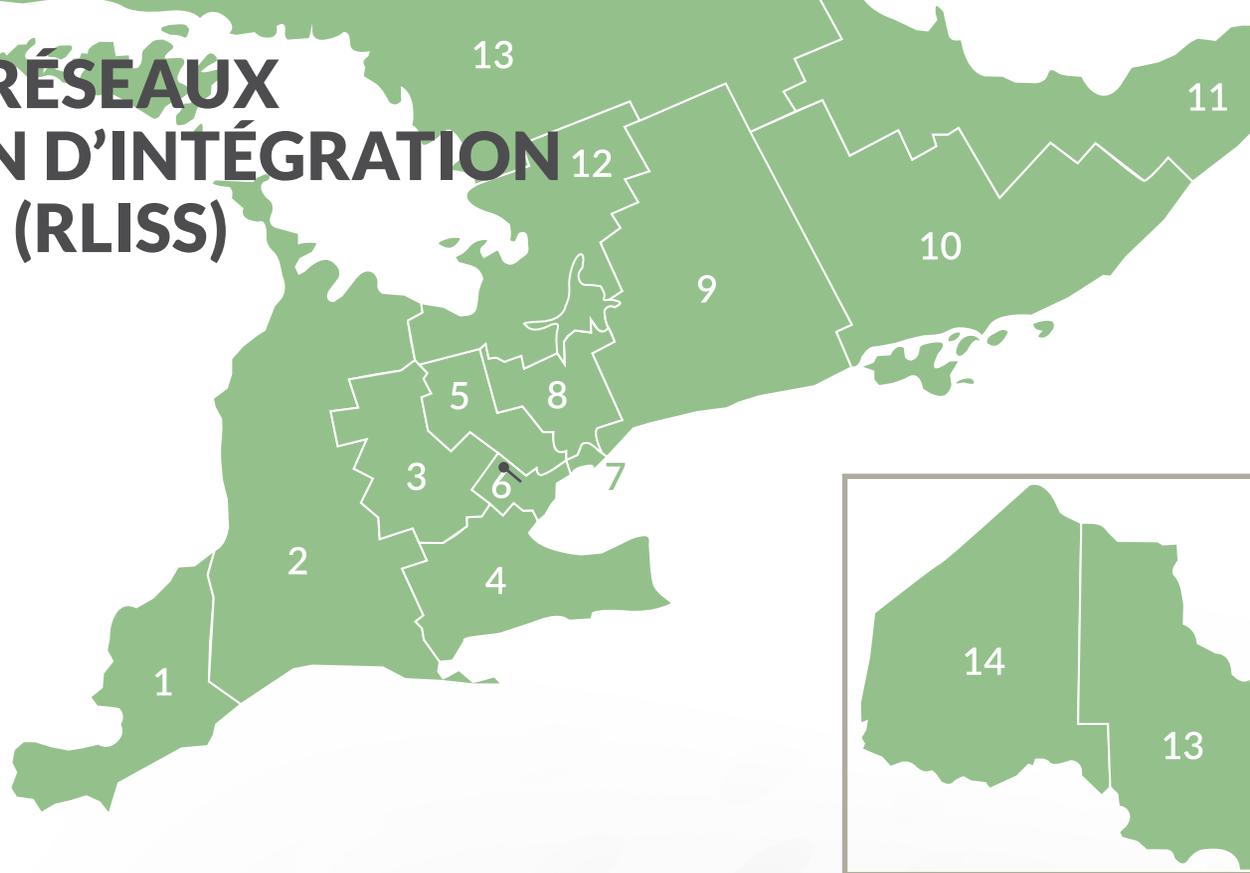
MEMBRES DÉMISSIONNÉS OU RETRAITÉS



STATUT DE PRATIQUE DES MEMBRES ACTIFS



DISTRIBUTION PAR LES RÉSEAUX LOCAUX D'INTÉGRATION D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ (RLISS)



Num du RLISS	RLISS	Total
1	Erie St. Clair	194
2	Sud-Ouest	315
3	Waterloo Wellington	205
4	Hamilton Niagara Haldimand Brant	352
5	Centre-Ouest	178
6	Mississauga Halton	339
7	Toronto central	718
8	Central	356
9	Centre-Est	265
10	Sud-Est	143
11	Champlain	416
12	Simcoe Nord Muskoka	101
13	Nord-Est	179
14	Nord-Ouest	104
MEMBRE GEN ET TEMP avec l'employeur principal en Ontario		3865
MEMBRE GEN ET TEMP avec l'employeur principal en Ontario avec aucune concordance à un RLISS		0
MEMBRE GEN ET TEMP Ne travaille pas ou Aucun code postal disponible pour déterminer le RLISS		261
Hors de l'Ontario		183
TOTAL		4309

MEMBRES NOMMÉS AU CONSEIL ET AUX COMITÉS

CONSEIL

Leadership, direction, surveillance et politique

Le Conseil est composé de huit diététistes élu·e·s et de cinq à huit membres du public nommés par le gouvernement qui travaillent ensemble pour gouverner l'Ordre des diététistes de l'Ontario et assurer un leadership pour la prestation de services diététiques sûrs, éthiques et compétents.

Conseillers et conseillères membres du public

- » Asma Kenshil
- » Elizabeth Wood
- » Israel Ogbechie
- » John Regan
- » Marie-Louise Chartrand
- » Pavel Tomilin
- » Ray D'Sa
- » Santhikumar Chandrasekharan
- » Shelagh Kerr

Conseillers et conseillères élu·e·s

- » Ann Watt, RD
- » Denis Tsang, RD
- » Diana Balicsak, RD
- » Donna Hennyey, RD
- » Kerri LaBrecque, RD
- » Lesia Kicak, RD (President)
- » Teresa Taillefer, RD (Vice-President)
- » Trina Pearson, RD

COMITÉS

Les diététistes et les membres du public qui siègent au Conseil doivent aussi siéger à au moins deux comités. Ils ont un impact sur la façon dont la profession de diététiste est réglementée en siégeant aux comités de l'Ordre qui soutiennent le travail du Conseil. Ils aident à élaborer des règlements, des programmes et des politiques qui assurent la prestation de services conformes aux principes de sécurité, de compétence et d'éthique.

Le Conseil nomme d'autres diététistes aux comités pour contribuer au travail des comités. Même si ces personnes aident aussi à élaborer des règlements, des programmes et des politiques de l'Ordre, elles ne siègent pas au Conseil. L'Ordre compte sept comités statutaires requis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Les comités sont composés à la fois de conseillers, de conseillères et de DT.P. nommés aux comités.

Nominations au comité

- » Barbara Grohmann, RD
- » Barbara Major-McEwan, RD
- » Cindy Tsai, RD
- » Khashayar Amirhosseini, RD
- » Megan Charlish, RD
- » Ruchika Wadhwa, RD



-  @CollegeDietitiansOntario
-  @cdontario
-  @College of Dietitians of Ontario
-  @CDOntario
-  @CollegeofDietitians

Ordre des diététistes de l'Ontario
5775, rue Yonge, bureau 1810, C.P. 30
Toronto ON M2M 4J1

collegeofdietitians.org
information@collegeofdietitians.org

Tél. (416) 598-1725 or 1-800-668-4990
Fax: (416) 598-0274